

Leur mission : pas un seul jeune au bord de la route

Quand les jeunes n'ont pas toutes les cartes en main dès le départ, la Mission locale est là pour eux. Son équipe accompagne 1 500 jeunes du territoire.

Pourquoi ? Comment ?

La Mission locale, c'est où, c'est quoi ?

La Mission locale du pays de Retz couvre un territoire de 34 communes sur 4 communautés de communes (Pornic agglomération, Grand-Lieu, Sud Retz Atlantique et Sud Estuaire). Elle a son siège à Machecoul, et elle a 5 autres antennes : Legé, Saint-Philibert-de-Grandlieu, Sainte-Pazanne, Pornic et Saint-Brevin. Elle compte 14 salariés, des conseillers en insertion professionnelle principalement.

Elle repose sur une structure associative, avec 18 administrateurs, élus des communautés de communes. Sa nouvelle présidente est la Préfaillaise Isabelle Magnier.

La Mission locale du pays de Retz accompagne 1 500 jeunes sur une population de 16 000, sur son territoire. « Et pourtant, il y a des jeunes qui passent à travers, constate Isabelle Magnier. En tant qu'élus nous devons faire connaître la Mission locale et diriger vers elle les jeunes en difficulté. »

C'est pour qui et pour quoi faire ?

La Mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, qui ne font plus d'études. En premier lieu, « il faut que le jeune soit acteur de son projet », indique Jérôme David, le directeur. Les jeunes viennent quand ils sont en recherche d'emploi ou quand ils ont un projet professionnel. L'accompagnement de la Mission locale est global : il prend en compte les questions de santé, de logement, ou encore de mobilité. Un problème important sur le territoire, rural, souvent mal desservi en transports en communs. « Les jeunes peuvent venir pour un petit coup de pouce, pour faire leur CV et leurs lettres de motivation, pour un besoin ponctuel ou une demande d'accompagnement plus importante », poursuit Céline Delaunay-Humeau, chargée de projets. Le jeune garde le même référent pour ses entretiens individuels tout au long de son parcours, qui n'a pas de limite dans le temps (jusqu'à 25 ans).

Quoi de neuf pour mieux accompagner les jeunes ?

La Mission locale s'est vue confier la

mise en place de la Garantie jeunes en 2016. Le gouvernement souhaite que cet accompagnement intensif, collectif, sur six mois, se développe davantage : l'objectif donné à la Mission locale est de passer de 100 à 300 jeunes dans ce dispositif. La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes en situation de précarité qui ne travaillent pas et n'étudient pas. Une aide financière, sous forme d'allocation mensuelle, est allouée. De plus, dans le cadre de son plan de relance, le gouvernement a chargé les missions locales du plan « un jeune, une solution ».

Contact. Tél. 02 40 02 38 45, contact@mlpaysretz.com ■



De gauche à droite : Jérôme David, directeur de la Mission locale du pays de Retz, Isabelle Magnier, présidente de la structure et Céline Delaunay-Humeau, chargée de projets. Photo : Ouest-France

